

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Nombre de membres*

- *afférents au conseil municipal : 15*
- *en exercice : 15*
- *qui ont pris part à la délibération : 15*

**Séance du 04 juin 2020**

**L'an deux mille vingt**

**Et le quatre juin à 21 heures**

Date de la convocation : 29/05/2020

Date d'affichage :

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Foyer Magali à Montlaur, sous la présidence de Patrick RIVEMALE, Maire.

Etaient présents : ALINAT Myriam, BERNAT Laurent, CASTAN Yves, COVINHES Fabien, DECUP-CAUMES Marie-Claude, DELMAS Marie, GUIRAUD Vivien, LAFFOND Bernard, RAMONDENC Viviane, RASCOL Alain, RICARD Nathalie, RIVEMALE Patrick, ROUSSET Jean-François, VALAT Karine, WALIGORSKI Marie-Lou

Secrétaire de séance : RAMONDENC Viviane

Objet de la délibération n°26-2020

**Désignation d'un (e) délégué (e) suppléant (e) à la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLET)**

Vu l'arrêté préfectoral n° 12-2016-10-25-002 en date du 25/10/2016 portant fusion des Communautés de Communes du Rougier de Camarès, du Pays Belmontais et de la Communauté de Communes du Pays Saint-Serninois au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;

Considérant que le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Monts, Rance et Rougier a décidé d'approuver en date du 23 janvier 2017 la création de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées ;

Considérant que la représentation des communes membres au sein de ladite commission est : un titulaire (représenté par le Maire) et un suppléant par commune membre ;

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de désigner un ( e) délégué ( e) suppléant ( e ), qui doit être impérativement un ( e) conseiller ( e ) municipal ( e ), à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET )

**Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE :**

- **de DESIGNER** M. ROUSSET Jean-François délégué suppléant à la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLET)

Adopté à l'unanimité des voix

*Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits  
Suivent au registre les signatures des membres présents,  
Pour copie conforme.*

*Le Maire,  
Patrick RIVEMALE*

